



Tennis Municipal Ollioulais

568, route de la gare

83190 OLLIOULES

Tél : 04 94 63 15 78

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU Du 14 Octobre 2023

Nombre d'inscrits : 380 Nombre de présents : 41 Pouvoirs : 55
Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut commencer à 10h45.

RAPPORT MORAL (Mme la Présidente Sophie SONIER)

J'ai le plaisir de m'adresser à vous cette année dans le cadre du rapport moral, passage obligé de chaque assemblée générale, mais offrant surtout l'occasion de revenir sur l'année écoulée et de préparer notre développement futur.

Je souhaite la bienvenue à Mr Robert Beneventi notre maire et Mr Michel Ollagnier adjoint aux sports, et remercie les adhérents d'assister à cette réunion.

Je souhaite dédier cette AG à deux anciens membres du bureau qui nous ont quittés cette année.

-Mme Jacqueline Pelletier et Mr Michel Guiot qui ont œuvré pendant de nombreuses années au développement du tennis, notre passion commune, au sein du TMO. Nous garderons en mémoire leur souvenir.

Un grand remerciement à nos bénévoles dont l'engagement reste un pilier de notre existence. Ils assurent en effet les tâches liées aux travaux, gestion sportive, gestion administrative et trésorerie. Ils mobilisent leurs énergies sans compter leurs heures au service du TMO.

Merci à Mr NOBLET qui actualise en permanence notre site internet.

L'année 2023 montre une augmentation du nombre de licenciés avec un total de 768 adhérents.

Soit 109 Femmes, 386 Hommes, 273 jeunes et 148 au Padel.

L'école de tennis poursuit son développement : nos objectifs reposent sur un projet favorisant la découverte, l'initiation, le partage et l'épanouissement des enfants et adolescents. Afin de garder un lien, des stages sont proposés par Ludovic pendant les vacances scolaires permettant aux jeunes d'évoluer dans les meilleures conditions.

Merci à nos gérants Marie et Olivier qui depuis 19 ans assurent la vie du club au quotidien, tâche parfois ingrate, mais combien essentielle pour notre réussite.

Concernant le Padel, je vous relaie les informations transmises par Messieurs Pugliesi : 3700 personnes (80% hommes et 20% femmes) ont fait la démarche de télécharger l'application de réservation. 50 à 70 personnes se connectent chaque jour. 28 joueurs peuvent prendre possession de tous les courts chaque jour. Taux de remplissage de 100 % le WE et 85-95% la semaine.

Petit bémol, le manque de douches, sanitaires et vestiaires. Manque une barrière à l'entrée des parkings tennis et Padel pour éviter la dégradation effectuée par des dérapages et empêcher des rassemblements à des heures tardives. Au niveau du TMO 15% jouent au Padel et bénéficient d'un tarif (7 € pour 1h30) pendant les heures creuses.

L'équipe du Padel travaille actuellement sur un projet avec les écoles, centre aéré, associations sportives et CRS de la commune.

La parole est donnée à la trésorière Mme CHOLLET.

RAPPORT FINANCIER : Intervention de la trésorière Mme Chollet.

Nous finissons l'année avec un excédent de 5910 €.28904 € de terres dû à une augmentation de 250 € la tonne et le fait que maintenant elle arrive des USA. Un changement de fournisseur d'électricité et de gaz a été effectué afin de faire baisser le coût. Nous avons reçu une subvention départementale de 8000 € pour l'équipe Dames de Nat. Cette année nous avons un salarié en formation qui va nous coûter un peu.

Budget prévisionnel de 140 000 € car nous prévoyons la réfection des courts en dur et le changement de leur éclairage en LED car obligatoire à partir de janvier 2024.

Accord du budget voté par tous les adhérents.

COMMISSION DES TRAVAUX (Mr Laurent RUIZ)

Travaux effectués :

- Changement du filet du mur.
- Changement des planches en bois des tables entre le court N°1 et 3.
- Remise en état des poteaux sur le court N°4.
- Création de 6 places moto dans le parking.
- Achat de deux tables de pique-nique.
- Achat d'une tonnelle sur mesure avec bâche.
- Embellissement le long et dans l'angle du court N°4.
- Achat de sèche mains pour les toilettes.
- Remplacement de la cuve de gaz.

Projets :

- Remise en état des gradins entre le court N°1 et 5.
- Réfection du chalet et autour de celui-ci.
- Réfection des terrains en dur. Nous avons deux devis : un de 30200 € et 19209 € pour les 3 courts.
- Remplacement des lampes sur les durs en LED. Devis de 15000 € pour les 3 courts.
- Projet de Pickleball.

COMMISSION SPORTIVE (Mme Carole LE DEZ)

Pour l'année sportive 2023, nous avons engagé un total de 45 équipes (11 Séniors Plus, 10 Séniors, 18 Jeunes, 6 Caren/Camus.

Nos U12 filles ont été championnes du Var. Nous avons enregistré des champions et championnes : Maha Championne du Var en 11/12 ans

Caroline Dhenin Championne de France en 50 ans.

Fabienne Hague et Pierre Fondaci di Paoli Champions du Var 3^{ème} série.

Véronique Flouttard Championne Paca en 55 ans et a passé un tour à Roland Garros.

Notre équipe Dames séniors de N2 remonte en N1.

L'équipe 2 dames a gagné la coupe de France inter ligue 70 ans menée par Jackie Noblet

Nous avons eu notre Tournoi Vétérans fin avril, ainsi que le Tournoi Open mi-juin, qui a enregistré plus de participants que les années précédentes, avec 372 participants alors que nous avions eu 351 participants en 2022 et 330 en 2021. Faible participation des dames.

Le club a offert à tous les participants des équipes un teeshirt floqué au logo du TMO.

Nous avons homologué 9 TMC (orange, vert, U14, U15/16, U18) ainsi que 2 Tournois Padel (P100H et 25 M). Swan Martin a été retenu pour faire ramasseur de balles à Roland Garros en 2024.

En termes d'arbitres du club, nous avons actuellement 14 JAE1, 3 JAE2, 11 A1 et 2 A2.

INTERVENTION DE MR LE MAIRE :

Je suis très heureux d'assister à cette assemblée qui montre une fois de plus une gestion financière irréprochable avec de beaux investissements. En ce qui concerne le Padel il n'est pas possible de faire de constructions dans cette zone blanche. Il est à l'écoute pour le projet Pickleball au niveau du mini tennis. Il remercie Mme Sonier de s'être représentée

CANDIDATURES :

Cette année trois personnes sortantes Mme Sophie SONIER, Mme Annie CHOLLET et Mr Marc MESCHI. N'ayant que deux candidatures renouvelées des élections sont inutiles. Mme Sophie SONIER et Mmes Annie CHOLLET sont réélues.

Fait à Ollioules, le 18 octobre 2023